LEGENDE :

- Limite de zonage PLU
- UA — Nom de zone au PLU
- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Espace vert protégé
- Emplacement réservé pour voie ou passage public à créer ou à élargir
  - N° d'opération
  - Emprise de la voie ou du passage public
- Emplacement réservé pour équipement ou ouvrage public
  - N° d'opération
- Périmètre de maîtrise de l'urbanisation autour de la STEP
- Secteur au titre de l'article L.123-1-5-II-4 du Code de l'Urbanisme (25% de la capacité totale d'habitat affectée à des logements locatifs sociaux)
- Périmètre de mixité sociale au titre de l'article L.123-1-5-II-4 du Code de l'Urbanisme (20% de LLS imposés pour les opérations de 5 logements ou plus) - [zones UA/UB/UC - Hors zone UBa]
- Zones inondables soumises au PPRi (Voir pièce en annexe - 7.A.3.a)
- Zones soumises au risque d'incendie de forêt au PPRIF (Voir pièce en annexe - 7.C.4.b)
- Emprises constructibles et niveaux maximum des constructions

Eléments à protéger au titre de l'article L.123-1-5-III-2 du Code de l'Urbanisme

- 40 — Patrimoine bâti urbain
- 36 — Espaces publics urbains
- 39 — Patrimoine bâti agricole (Eléments à mettre en valeur au titre de l'article L.123-1-5-III-6 du Code de l'Urbanisme)
- 12 — Patrimoine Paysager urbain
- 23 — Patrimoine Paysager agricole et naturel

Eléments graphiques liés au projet urbain de Châteauvert :

- Ga, Gb, Gc — Ilots de construction du projet urbain Châteauvert
- I1, I2, I3 — Ilots de renouvellement urbain
- Localisation indicative des bassins de rétention
- Principe de corridor
- Espace non aedificandi

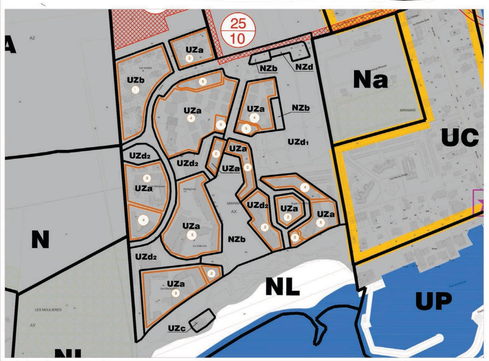

Zoom secteur de Miramar
Echelle : 1 / 2500 ème

Echelle : 1 / 5000 ème